

Siège social et adresse postale
FC ETAMPES
Secrétariat
2, place de l'hôtel de ville
91150 Etampes



500570@lpiff.fr

Fcetampes.com

FC ETAMPES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le vingt-quatre aout deux mille vingt à vingt heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire au complexe sportif JO-Bouillon, 2 rue du filoir 91150 Etampes.

Le Président déclare la séance ouverte. Il précise que les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité des membres présents selon la feuille d'émargement

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) La validation des membres du bureau actuel
- 2) Questions réponses et échanges autour d'une fin de saison rendue difficile par la pandémie COVID-19.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Remplacement de Jean-Philippe MARQUES, Lionel TACITA, Ludovic PICOT et COGEDIS par Ernesto DA CRUZ, Sébastien MARCHAND, Moctar SY et Jacques RENARD.
L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

Le Président revient sur les faits marquants de la saison écoulée, le bilan sportif et la période inédite du confinement entraînant l'arrêt brutal de la saison.

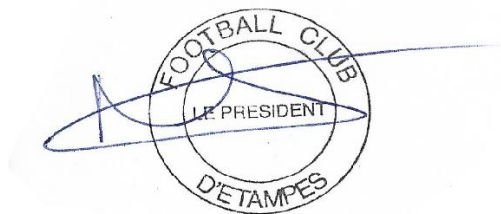
Le Président salue et félicite les concepteurs du clip vidéo de remerciements par des jeunes licenciés.

S'ensuit un moment d'échanges entre les adhérents.

Le Président convoque une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'apporter des modifications aux statuts de l'Association dans un délai de trois mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq.

Le Président de séance



www.fcetampes.com

